

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Bourgogne-Franche-Comté
14, rue Violet
25000 Besançon
03 81 47 95 14
bfcbesancon@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    

MAIRIE DE LABERGEMENT SAINTE MARIE

7 Grande rue
25160 Labergement Sainte Marie
03 81 69 32 05
mairie.labergement@gmail.com

LES AMIS DE L'ABBAYE DE MONT SAINTE-MARIE ET DE ST THÉODULE

Ferme de Beauregard
25160 Labergement Sainte Marie

PAROISSE DE MOUTHE-LAC-MONT D'OR

Presbytère - 19 grande rue
25240 Mouthe
03 81 69 22 20

FONDATION



► Je donne !

Pour la
restauration de

L'église St Théodule de Labergement Sainte Marie

Doubs

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Soutenez cet ambitieux programme de restauration

◆ ◆ LE PROJET

Depuis mars 2019, l'église Saint Théodule est fermée au public et des travaux de mise en sécurité vont être engagés. Le beffroi doit être restauré à neuf du fait de sa dangerosité. Le mécanisme des cloches sera également révisé. Dans une seconde phase, des travaux de reprise des façades seront réalisés.

Après rénovation, l'église deviendra l'église centrale du territoire de la communauté de communes. Des manifestations diverses en supplément des messes pourront y être organisées: concerts, etc...

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

C'est en 1662 que la paroisse de Labergement-Sainte Marie obtient le droit de construire sa première église vicariale. Cet édifice avait alors l'aspect d'une chapelle rudimentaire. En 1702, l'église paroissiale est construite sur la base d'un plan en croix latine, sous le vocable de Saint Théodule. Cette église est entièrement détruite lors d'un incendie en 1825. De nouveaux travaux de reconstruction débutent dès 1847, avec notamment la réalisation d'une tour-clocher en pierre.

Les dispositions actuelles de l'église sont donc toutes issues des travaux de reconstruction des années 1850 et 1870. Rénovée à plusieurs reprises, l'église n'a plus subi de modifications, si ce n'est l'adossement de la chaufferie lors de l'installation de la chaudière de fuel dans les années 1960. En 1986/1987, des travaux sont réalisés sur la toiture du clocher, en petites tuiles plates. En 2004, l'installation électrique est mise aux normes. Dans les années 2010 et suivantes, la toiture de l'église elle-même est refaite en tuiles mécaniques.

◆ ◆ LA MOBILISATION

L'ampleur d'un tel projet dépasse la capacité financière de la commune. Cet appel aux dons est lancé avec le soutien de l'association des Amis de l'Abbaye de Mont-Sainte-Marie et de Saint-Théodule.

Montant des travaux	200 000 € HT
Objectif de collecte	160 000 €
Début des travaux	Automne 2022



Crédit photos © Fondation du patrimoine

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église St Théodule de Labergement Sainte Marie

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/63448

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

l'église St Théodule de Labergement Sainte Marie

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 €

Autre montant _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du don dans la limite de 20 000 € ou de 5 % du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐